

Décision

Générale

colonial

Décision n° 159/SG/FIN accordant une subvention de cent vingt mille francs Djibouti (120.000 FD.) à l'Association de Secours mutuel de la Garde territoriale

n° 159/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 février 1968

Numéro JO
n° 4 du 25/02/1968

Date du numéro
25 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de cent vingt mille Francs Djibouti (120.000 FD) est accordée à l'Association de Secours mutuel de la Garde territoriale à titre de contribution à ses frais de fonctionnement. Cette subvention sera versée en une seule fois et sur bon de caisse. La dépense susvisée est imputable au chapitre 28, article 2, \$ 8 du budget du service local pour l'exercice 1968.